



Ai-je le droit à la nationalité française ?

Par **islamane2000**, le **28/05/2009 à 13:38**

Bonjour,rrrnJe me suis mariée en algérie le 02/03/2005 , j'ai vécu 17 ans seule le destin a fait que je rencontre cet homme las bas dans mon pays d'origine ,je suis née le 27 mars 1959 en france jeumont 59 j'ai fait par 4 fois la demande de nationalité française , refusé sous prétexte que j'ai épousé un étranger j'ai perdu la nationalité j'ai 5 enfants d'un premier mariage tous français le dernier à 18 ans , que faire afin de pouvoir vivre avec mon mari en france , je ne travaille pas malheureusement pour le regroupement familiale , que faire pour le faire venir en france , et ai-je vraiment perdu le droit au sol vu que je suis née en france et y vit depuis ma naissance ?rrnrnavec mes remerciements anticipés rrrnCordialement